

FICHE N°5 : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

A retourner Complétée et signée soit par voie électronique, par voie postale ou à déposer directement à la Maison de la vie citoyenne, des associations et des syndicats

Nom de l'association :

Je certifie sur l'honneur que toutes les informations comprises dans le présent dossier sont exactes.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'attribution des subvention municipales et en accepte toutes les conditions.

J'ai pris connaissance de l'article L 1611.4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne à la Ville de Champigny-sur-Marne un pouvoir de contrôle sur notre association et du texte de la Loi du 6 février 1992 qui fixe les conditions d'une publication de nos comptes en annexe du compte administratif du Conseil Général.

Je certifie sur l'honneur que l'association

est en règle vis à vis de l'administration fiscale et de l'URSSAF.

Fait, à

le

Signatures obligatoires

Le Président

Le Trésorier